

ENTRÉES EN VIGUEUR

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 16 août 2021, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

**ORDONNANCES N° OCA21-(B-3)-002C, OCA21-(P-1)-002C,
OCA21-(C-4.1)-005C, OCA21-(P-3)-001C et OCA21-(RCA09-Z01)-003C**

Ces ordonnances permettent la fermeture de rues, l'affichage, la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, de même que le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, le tout selon les sites et les horaires des événements identifiés dans l'édition de la Programmation amendée des événements publics dans l'arrondissement, pour l'année 2021.

ORDONNANCE N° OCA21-(C-4.1)-009

Cette ordonnance autorise des mesures visant à sécuriser les déplacements, améliorer l'accessibilité universelle et optimiser l'offre de stationnement aux abords de la plage de l'Est.

ORDONNANCE N° OCA21-(5984)-001

Cette ordonnance exempte les personnes mentionnées à la colonne B du tableau suivant de fournir le nombre d'unités de stationnement exigé par le règlement de zonage (RCA09-Z01) indiqué à la colonne C en regard de la construction, de la modification ou du changement d'usage du bâtiment identifié à la colonne D.

Un « X » apparaissant aux colonnes E, F ou G indique que l'exemption est accordée dans le cadre de la construction, de la modification ou du changement d'usage du bâtiment.

A	B	C	D	E	F	G
NO	REQUÉRANT	NOMBRE D'UNITÉS EXEMPTÉES	ENDROIT	CONSTRUCTION	MODIFICATION	CHANGEMENT D'USAGE
1	9219-5155 QUÉBEC INC	1	Lot 1 260 422 12128, rue René-Lévesque, district de Pointe-aux-Trembles		X	
2	9219-5155 QUÉBEC INC	1	Lot 1 260 423 12134, rue René-Lévesque, district de Pointe-aux-Trembles		X	
3	9219-5155 QUÉBEC INC	1	Lot 1 260 424 12140, rue René-Lévesque, district de Pointe-aux-Trembles		X	

PRENEZ AVIS QUE ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 25 août 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut
 Julie Boisvert

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles